

A S A VAUZELLES JUDO

- Fournir une photo d'identité (pour les jeunes nés en 2007) pour faire un passeport un certificat médical autorisant à la pratique du JUDO pour les nouveaux (Faire tamponner le PASSEPORT dès Benjamins : 2007 et avant)

→ respecter les horaires des cours

→ n'utiliser le judogi (Kimono) que pour les cours de JUDO - pas pour les déplacements

Tarifs adhésion + Licence

(Passeport JUDO - 8€ - à la charge du club)

Par licencié : adhésion 2€ + Licence 37€ = 39,00 Euros

Par licencié SNCF : adhésion 2€ + licence 34€ = 36,00 Euros *

* La différence provient de l'attribution à notre club de la subvention de l'Union Sportive des Cheminots de France (U.S.C.F)

⇒ **CONTRIBUTION SPECIALE pour étudiant**

(situé en dehors du département et hors Pôles) Prix de la licence → 25,00 Euros

Règlement à effectuer obligatoirement le jour de l'inscription

Chèque (s) à l'ordre du club : A.S.A.V Section Judo

Tarifs Cotisations cours de Judo

Tarif en €	Règlement pour 1 trimestre	Règlement pour l'année Septembre/Juin
1 licencié	55,00	140,00
2 licenciés d'une même famille	96,00	235,00
3 licenciés d'une même famille	135,00	310,00
4 licenciés d'une même famille	170,00	370,00
Ceinture Noire	48,00	125,00
1 séance par semaine choisie en début de saison Judo - Taiso	40,00	107,00

Cas particuliers

1 licencié 2 séances + 1 licencié 1 séance	90,00	215,00
2 licenciés 1 Séance semaine	74,00	195,00
3 licenciés 1 Séance semaine	105,00	260,00
Etudiant (séjournant hors département)	40,00 Année	

pour les licenciés extérieurs : obligation de s'acquitter d'une cotisation pour les cours de Judo

Possibilité de paiement en 2 ou 3 fois - Chèques encaissés sur 2 ou 3 mois

Règlement à effectuer obligatoirement le jour de l'inscription

Chèque (s) à l'ordre de DENIS PERREAU

membre d'une Association Agréée par l'Administration Fiscale

SAISON SPORTIVE 2017 2018

DOJO ANNÉE COURPIED

<http://www.asav-judo.com>